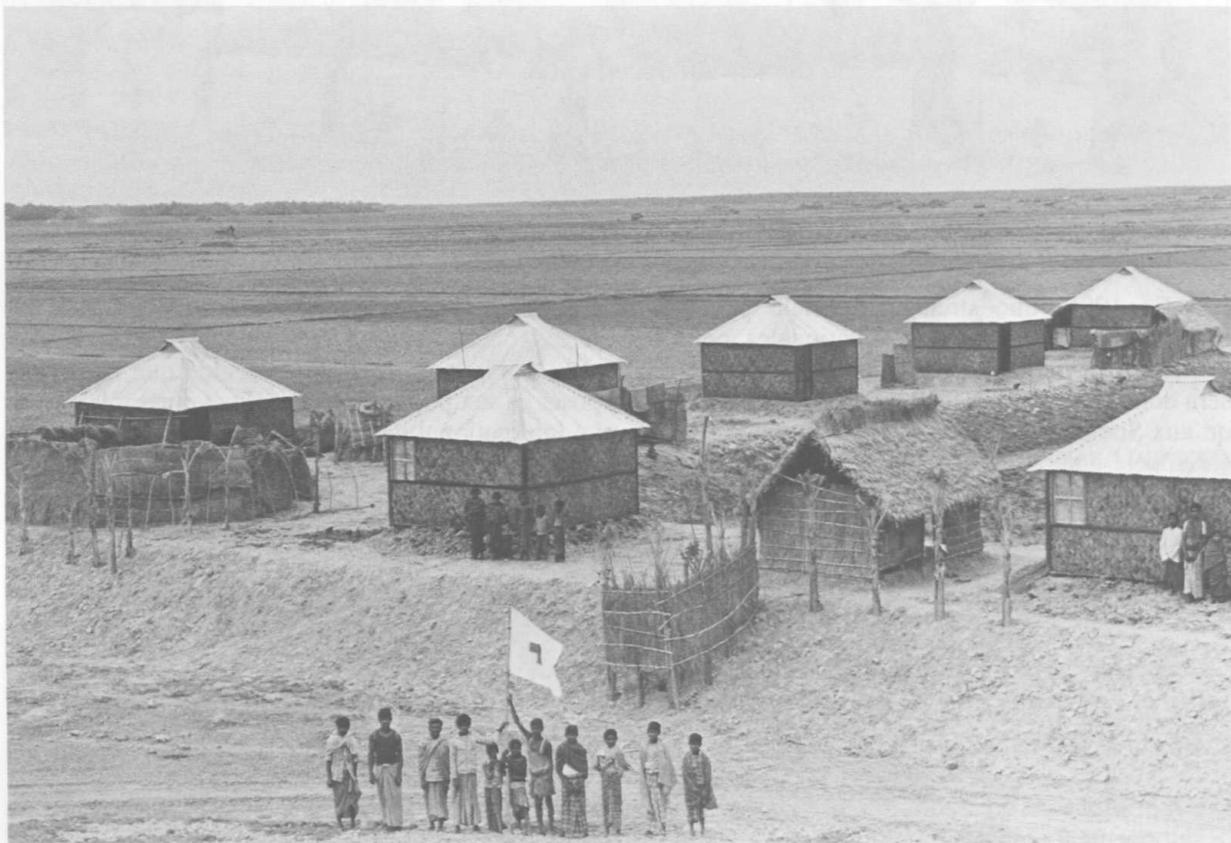


Au cours des années quatre-vingt, un nombre grandissant de Sociétés nationales se sont lancées dans des programmes de développement communautaire essentiellement destinés aux collectivités les plus vulnérables dans les zones exposées aux catastrophes naturelles. Au début, elles ont souvent entrepris des programmes de soins de santé communautaire, mais certaines les ont élargis pour englober l'agriculture, la sylviculture, des projets lucratifs, la réadaptation des handicapés et la formation professionnelle.

Le principe communautaire veut que la collectivité participe le plus possible à la définition de ses besoins, à la fixation des priorités, à la détermination des solutions, à la planification, à la mobilisation des ressources, à l'exécution, à l'évaluation et au soutien des programmes. Le rôle principal de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est de soutenir, d'encourager et de fournir les ressources essentielles qui manquent, afin de seconder ces activités. Les agents Croix-Rouge et Croissant-Rouge sont formés pour être des animateurs et non pas pour concevoir ou exécuter les programmes.

Une démarche intégrée s'impose: la participation au développement communautaire, qui est d'ordinaire un développement rural, exige la présence d'unités locales Croix-Rouge ou Croissant-Rouge et de personnel entraîné et elle doit aller de pair avec le renforcement de l'organisation et des capacités de gestion dans les Sociétés.

LA PRÉPARATION AUX CATASTROPHES



Bangladesh — Abris anticyclone. Photo: Liliane de Toledo/Ligue.

La Ligue considère la préparation aux catastrophes dans les pays exposés comme l'une de ses principales tâches. Elle encourage les Sociétés nationales à coopérer avec les pouvoirs publics et avec les institutions des Nations Unies pour dresser des plans nationaux de secours. Une attention particulière est portée à la formation des volontaires, ainsi que du personnel médical et paramédical, de façon à disposer immédiatement d'équipes spécialisées à envoyer sur les lieux lors d'une catastrophe soudaine.

LE DÉVELOPPEMENT ORGANIQUE

Depuis 1963, la Ligue s'intéresse au développement organique des Sociétés nationales.

Une Société nationale, qui dispose d'un personnel et de volontaires qualifiés, d'une organisation dotée de moyens d'action et de communication ainsi que de programmes réguliers, est en mesure de jouer un rôle utile lors de catastrophes temporaires, de même que pour le constant développement de son pays.



Niger — Cours de formation de volontaires secouristes. Photo : Liliane de Toledo/Ligue.

En 1981, une stratégie spéciale pour le développement des capacités opérationnelles et de l'autosuffisance des Sociétés nationales pour les années quatre-vingt a été adoptée par la XXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge. La XXV^e Conférence, en 1986, a décidé que la priorité sera donnée aux Sociétés des pays particulièrement exposés et aux populations les plus vulnérables, ainsi qu'aux Sociétés des pays les moins avancés. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a aussi été appelé à apporter son concours. Celui-ci va essentiellement, mais non exclusivement, aux Sociétés dans les pays ou régions en proie à un conflit ou qui risquent de l'être.

Bien que leur propre développement incombe d'abord aux Sociétés nationales, près de la moitié d'entre elles, auxquelles s'ajoutent celles en formation, ont besoin d'une assistance extérieure.

RÔLE DE LA LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

La Ligue a donc un rôle important à jouer pour aider ces Sociétés à dresser des plans de développement réalistes, pour mobiliser l'assistance internationale, la coordonner et évaluer les résultats.

Elle doit également élaborer des politiques et des pratiques en matière de développement et servir aux Sociétés nationales d'organe permanent de liaison, de coordination et d'étude.

Par ailleurs, la Ligue soutient l'action du CICR visant à promouvoir et à développer, auprès des Sociétés nationales, la connaissance du droit international humanitaire et contribue à le diffuser, comme elle le fait pour les Principes fondamentaux du Mouvement.